

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Manifestations sportives

Cartes des sentiers

Septembre 2022



© Hugo Quin



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



NOTICE

Les sites Natura 2000 « Le Salagou » et « Mines de Villeneuve » qui s'étendent sur près de 13 000 ha, abritent de nombreuses espèces rares et menacées.

Afin de préserver ces espèces, ne pas les déranger ni détériorer leur habitat, le choix des sentiers et traces utilisés pour les manifestations sportives est déterminant et doit être accompagné par le Grand site.

L'objectif est de limiter les impacts sur la biodiversité et d'éviter la création de nouvelles traces tout en tenant compte des besoins des sportifs.

Afin d'aider les porteurs de projets, **4 cartes** vous sont proposées dans les pages suivantes, **selon la saison de la manifestation et le type de pratique sportive** (pédestre ou cycliste). Sur ces cartes figurent l'ensemble des sentiers qui peuvent être utilisés.

Sont représentés :

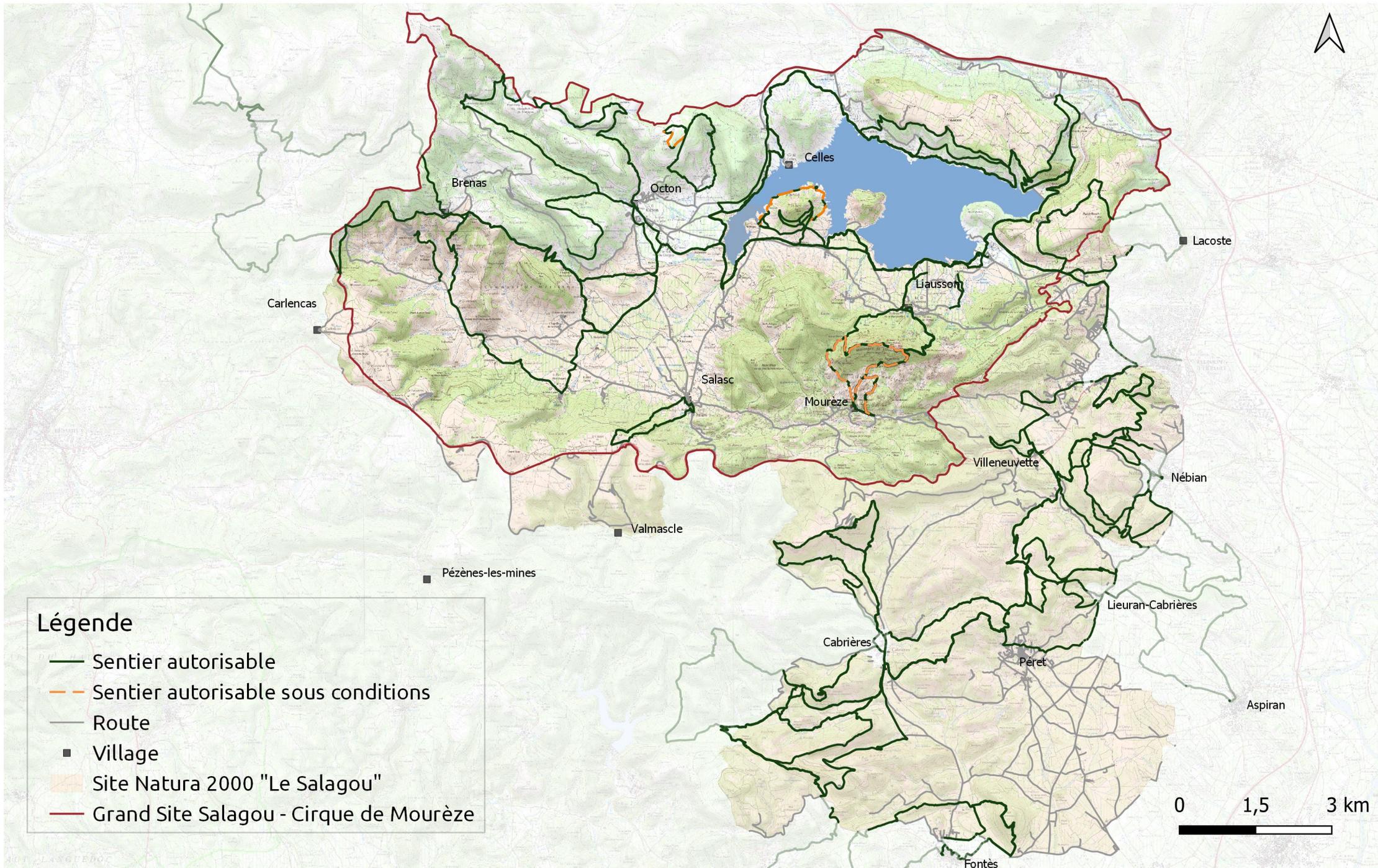
- Les sentiers autorisables, non impactant pour la biodiversité. Si certains passages se trouvent sur des zones privées, une demande d'autorisation au propriétaire doit être effectuée par le porteur de projet.
- Les sentiers autorisables « sous conditions » dont l'autorisation dépend de chaque manifestation sportive suivant expertise.
- Les routes principales, autorisables sous couvert d'une demande d'autorisation au département.

Le suivi des recommandations de ces cartes **ne se substitue pas à la réalisation d'une étude simplifiée des incidences** Natura 2000 et à son traitement individualisé. Il permet de gagner du temps et d'éviter des changements de parcours trop importants. **Ces cartes sont amenées à être régulièrement modifiées en fonction de l'évolution des enjeux environnementaux du site.**

Enfin, **le choix de ces sentiers ne dispense pas d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des différents propriétaires**, publics ou privés. Il appartient aux porteurs de projet de solliciter ces autorisations une fois les parcours validés par le Grand site.

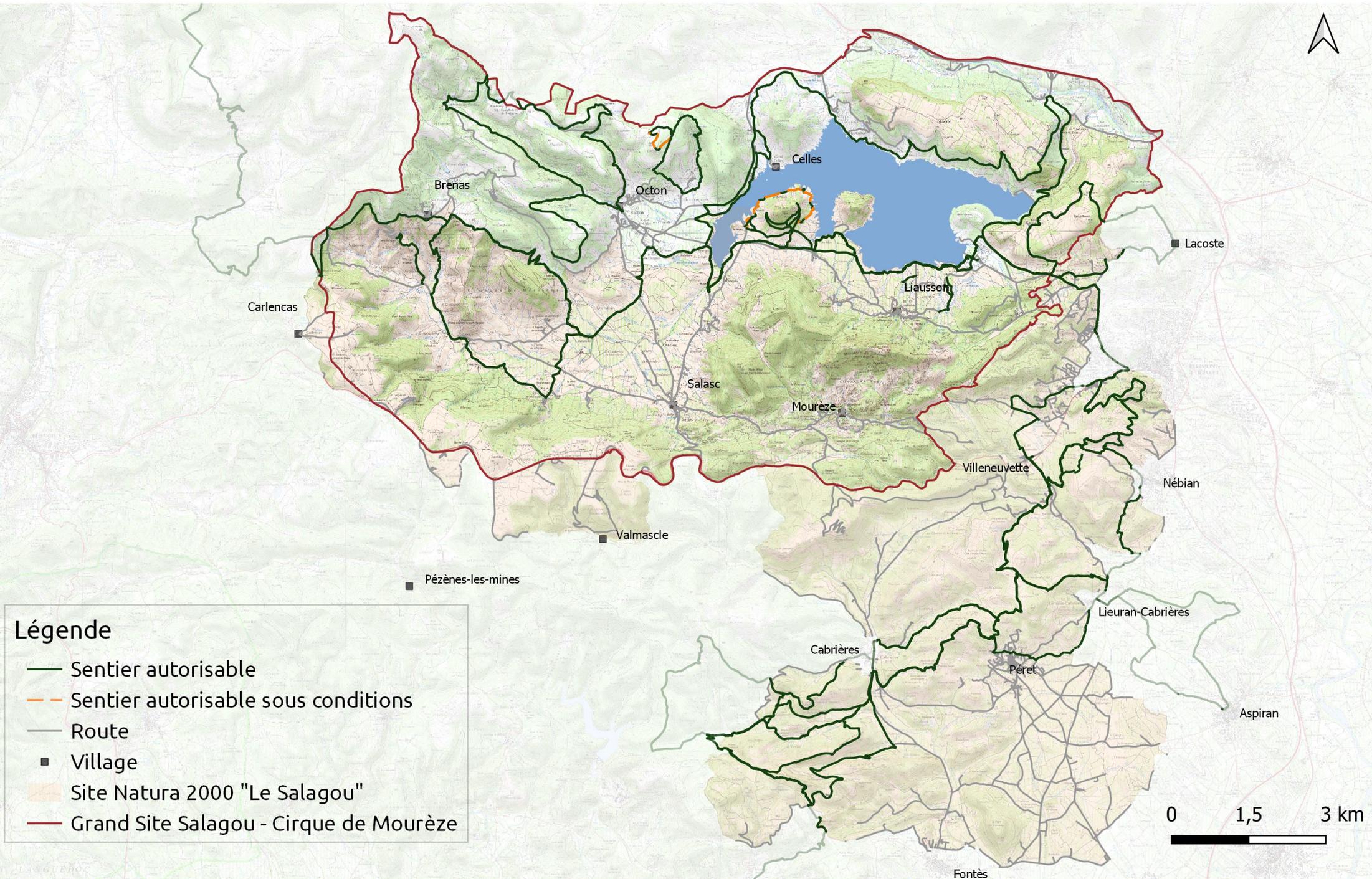
Carte des sentiers autorisables lors des événements sportifs à pied, de septembre à mars

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze / Site Natura 2000 "Le Salagou"



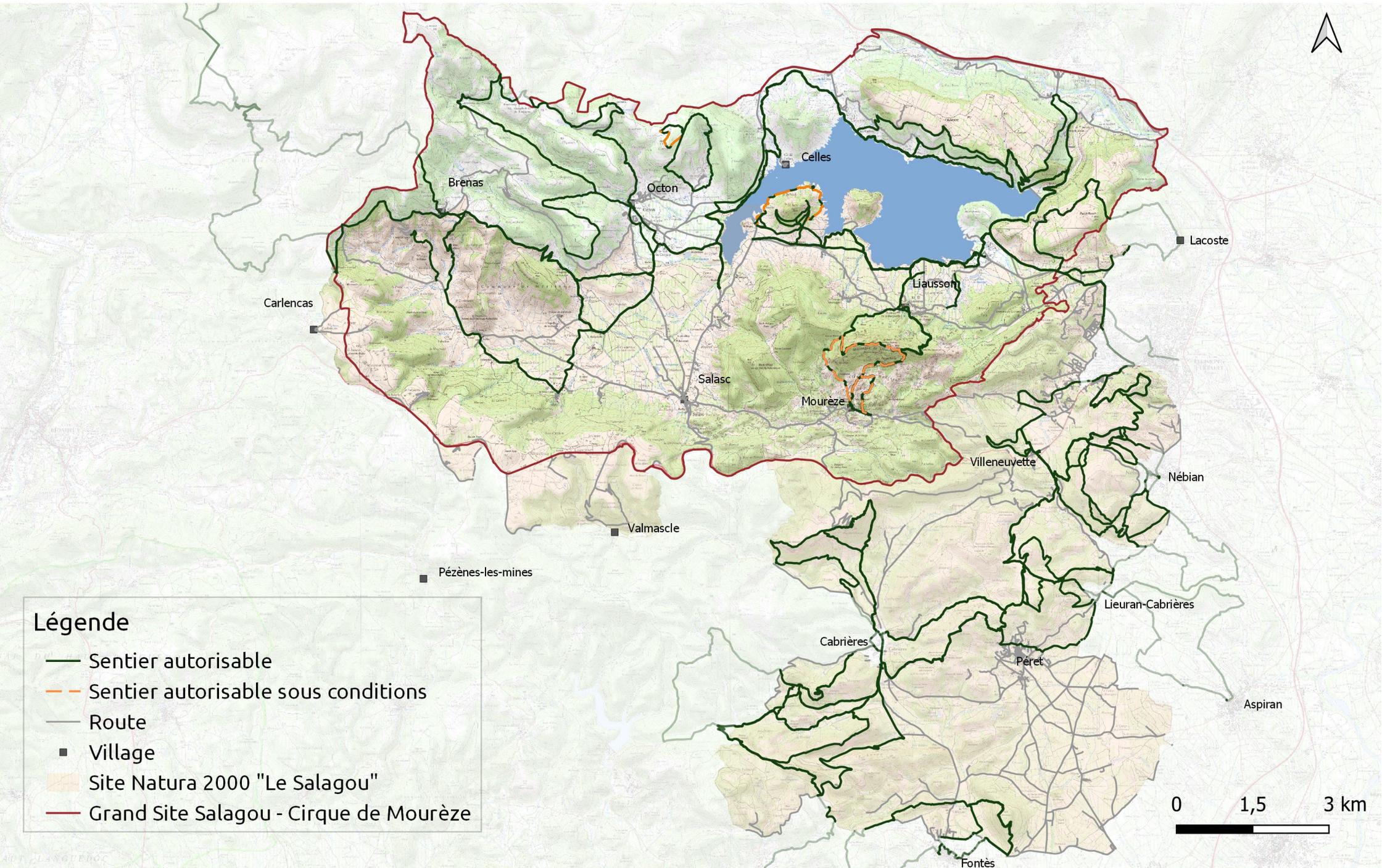
Carte des sentiers autorisables lors des événements VTT, de septembre à mars

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze / Site Natura 2000 "Le Salagou"



Carte des sentiers autorisables lors des événements sportifs à pied, de mars à septembre

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze / Site Natura 2000 "Le Salagou"



Carte des sentiers autorisables lors des événements VTT, de mars à septembre

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze / Site Natura 2000 "Le Salagou"

